Hervé Féron, accompagné de Pierre Baumann, conseiller général du canton de Laxou/Villers, a rencontré hier soir le secrétaire national adjoint de l'APAHF, par ailleurs délégué régional et départemental.

L'APAHF est l'Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances. Créée en 1987, elle s'adresse tout d'abord aux parents d'enfants porteurs de handicaps divers, et s'ouvre pour la suite aux personnels des ministères de l'économie et des finances en situation de handicap.

Véritable lieu d'écoute et de partage pour les personnes handicapées et leur famille, l'APAHF leur permet de partager leurs difficultés quotidiennes et de mener des actions afin d'y remédier.

A ce titre, l'association bénéficie depuis les années 1990 du soutien des ministères concernés, qui mettent à disposition des moyens humains, immobiliers ou logistiques. Cependant, la convention permettant d'assurer ces moyens est en négociation depuis deux ans maintenant avec la Direction générale des Finances Publiques et le Secrétariat Général des Ministères économiques et financiers, sans qu'un accord commun n'ait pu être trouvé.

En effet, en l'état actuel des choses, les agents œuvrant bénévolement dans l'association risquent de voir leur nombre d'heures de mise à disposition baisser significativement. Cela aurait des conséquences déplorables, puisque cette mesure mettrait en péril d'une part, les personnes en situation de handicap qui bénéficient d'aides destinées à améliorer leur quotidien, et d'autre part les actions et projets communs aux personnes valides et handicapées, qui permettent de mettre en avant le « vivre ensemble ».

L'APAHF interpelle aujourd'hui les différents ministères concernés, et c'est conscient des conséquences que la nouvelle convention pourrait engendrer qu'Hervé Féron remettra en main propre les courriers aux Ministres.

Phoca PDF

Avec Dany Lemoine, secrétaire national adjoint de l'APAHF, délégué départemental et régional,

et Pierre Baumann, conseiller général du canton de Laxou/Villers.

Phoca PDF